



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 17 décembre 2012**

L'an deux mil douze, le lundi 17 décembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Rabier, Mme Puissesseau, MM. Simonnet, Langer, Mme Courtemanche, MM. Regnault, Girard, Mmes Bureaux, Jiguet, Roche, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

Mme Proust avait donné pouvoir à Mme Martin
M. Stanimirovic avait donné pouvoir à M. Migeon
Mme Gailly avait donné pouvoir à M. Le Gallo
Melle Genet avait donné pouvoir à M. Vivet

Absents excusés non représentés : Mme Jarrousse, MM. Follet, Sauzeau, Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 20 novembre 2012 à 18h30 : Défilé de la journée de l'enfant ;

Le 22 novembre 2012 à 10h00 : Réunion de la cellule de veille du C.I.S.P.D. ;

Le 22 novembre 2012 à 17h30 : Commission Economie de la Communauté de Communes du Val des Mauves portant sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets ;

Le 22 novembre 2012 à 18h30 : Réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées portant sur l'approbation du rapport définitif de transfert de charges ;

Le 23 et 24 novembre 2012 : Collecte de la Banque Alimentaire ;

Le 24 novembre 2012 à 18h00 : Fête de la Sainte Cécile ;

Le 26 novembre 2012 à 19h00 : Réunion publique du Conseil de quartier des Papecets ;

Le 27 novembre 2012 à 9h00 : Comité Technique Paritaire ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 27 novembre 2012 à 18h00 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire pour faire le point sur le fonctionnement des transports scolaires depuis la rentrée et sur la mise en place de cheminements cyclables vers le nouveau collège ;

Le 28 novembre 2012 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant sur le vote d'une décision modificative, les travaux d'investissement, le poste de technicien de rivière, la réunion publique du 25 octobre dernier, les travaux sur les berges de Prélefort et sur les renards hydrauliques ;

Le 29 novembre 2012 à 19h00 : Réunion publique du Conseil de quartier de la Haute Croix ;

Le 1^{er} décembre 2012 à 10h30 : Conseil Municipal des enfants portant sur la mise en place du nouveau Conseil Municipal et sur la définition des axes à développer en 2013 ;

Le 3 décembre 2012 à 14h30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. qui portait sur une décision modificative, la signature de la convention avec le Préfet du Loiret pour l'enregistrement des demandes de logement, une subvention au profit de la Banque Alimentaire, des demandes d'aides financières facultatives, des demandes de bourse au permis, une participation aux classes de découverte/mer ;

Le 3 décembre 2012 à 19h00 : Réunion publique du Conseil de quartier de la Nivelles ;

Le 4 décembre 2012 à 14h00 : Réunion de révision des listes électorales Générales 2012/2013 ;

Le 5 décembre 2012 à 15h00 : Goûter des Aînés à la salle Alain Corneau ;

Le 5 décembre 2012 à 18h30 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale d'hommage « aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ;

Le 5 décembre 2012 à 19h00 : Commission Environnement et Développement Durable portant notamment sur les Mauves, le S.M.I.R.T.O.M., le Parc Départemental, l'opération zéro pesticides 2013 ;

Le 5 décembre 2012 à 20h30 : Commission Commerce/Foires et Marchés/Economie portant notamment sur le lancement d'une nouvelle consultation pour la délégation du marché et sur le projet de restaurant au Moulin de Massot ;

Le 8 décembre 2012 à partir de 14h00 : Téléthon ;

Le 9 décembre 2012 à 15h00 : Goûter avec distribution de branches de sapin par le Comité de quartier de la Nivelles ;

Le 10 décembre 2012 à 18h30 : Réunion d'information sur le projet d'aménagement de liaisons cyclables avec les parents et les établissements scolaires ;

Le 10 décembre 2012 à 20h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 17 décembre 2012 ;

Le 15 décembre 2012 à partir de 10h00 : Marché de Noël avec l'Association Comité des Fêtes et l'Association Meung Actif sous la halle ;

Le 15 décembre 2012 à 14h00 et 19h30 : Noël des enfants du personnel communal et repas de l'Amicale ;

Le 15 décembre 2012 à partir de 15h00 : Comité de Quartier des Papecets : parade du Père Noël ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

2) Fixation de divers tarifs pour 2013.

L'Assemblée, à l'unanimité, fixe les tarifs applicables dans certains services publics municipaux à partir de 2013, à savoir les concessions dans le cimetière, les tarifs de location de salles, les tarifs des équipements sportifs, les tarifs des photocopies et les duplicatas de livret de famille.

3) Approbation des crédits scolaires pour l'année 2013.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le montant des crédits scolaires alloués aux écoles maternelles et élémentaires publiques magdunoises, au titre de l'année 2013, tant en matière de fonctionnement que d'investissement, ainsi que pour les crédits de Noël.

4) Centre de loisirs :

- **fixation des tarifs de camps, de la garderie et de l'accueil à la journée,**
- **modification du règlement intérieur.**

A l'unanimité, l'Assemblée fixe pour l'année 2013, les tarifs applicables pour l'accueil des enfants au centre de loisirs sans hébergement, pour la garderie et pour les camps.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte en l'état la modification du règlement intérieur du centre de loisirs, suite à une actualisation des nouvelles règles de fonctionnement de la Caisse d'Allocations Familiales.

5) Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit du Comité des Fêtes et de l'Association Meung Actif pour l'organisation du Marché de Noël.

A l'unanimité, (les membres élus du Conseil d'Administration de l'Association Comité des Fêtes ne prenant pas part au vote), décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au profit de l'Association Comité des Fêtes et de 500 € au profit de l'Association Meung Actif, matérialisée par la remise de tickets de manège.

6) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, dans le cadre de l'insonorisation de la cantine du Groupe Scolaire Jehan de Meung et des travaux relatifs à la toiture du centre de loisirs.

7) Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes : demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter du Conseil Général du Loiret une subvention aussi élevée que possible au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel des Communes, pour l'organisation du Spectacle d'Ella Zacap « Dans mon jardin », le 17 mars 2013 à La Fabrique, dans le cadre des 4èmes rencontres de la création féminine « Elles au Centre ».

8) Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration de documents d'archives.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la restauration de documents d'archives, tels que des registres d'Etat Civil datant du 19^{ème} siècle ainsi que sur la numérisation de 48 documents (affiches, plans, coupures de presse) relatifs à la Loire et aux Mauves, essentiellement du 19^{ème} siècle.

9) Reversement de fiscalité foncière en 2012 sur le Parc Synergie Val de Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise les reversements de fiscalité foncière pour 2012 sur le Parc Synergie Val de Loire, au profit des communes de Baule, Huisseau-sur-Mauves et Beaugency, et confirme le dispositif issu de la délibération du 12 mars 2012.

10) Avenant à la convention passée avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux – Musicités pour 2013.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à négocier et à signer en temps voulu pour l'année 2013, un avenant à la convention initiale signée avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux.

11) Validation de la dénomination de voirie « Allée des Frênes » au Clos du Blénois.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de dénommer la voirie desservant le lotissement le Clos du Blénois « Allée des Frênes » et autorise Madame le Maire à effectuer les formalités inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

12) Dénomination de la voirie desservant le futur collège (du côté du parvis).

A l'unanimité, l'Assemblée décide de dénommer la voirie desservant le futur collège Gaston Couté : « rue du Retour des Champs » et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

13) Modification de la longueur de la voirie communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, actualise la longueur de la voirie communale suite à de nouvelles incorporations dans le domaine public relatives à la Z.A.C. des Tertres. Le nouveau linéaire passe donc de 46 470 m à 47 515 m.

14) Reprise de concessions centenaires en état d'abandon au cimetière rue Saint-Pierre et reprise de concessions temporaires non renouvelées.

Conformément aux articles L 2223-17 et L 2223-18 et R 2223-12 à R 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à procéder à la reprise de concessions centenaires en état d'abandon au cimetière de Meung-sur-Loire situé rue Saint Pierre, ainsi qu'à la reprise de plusieurs concessions temporaires non renouvelées et à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

15) Communauté de Communes du Val des Mauves : approbation du rapport de la C.L.E.C.T.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Val des Mauves (C.L.E.C.T.).

16) Personnel Communal :

- modification du tableau des effectifs

Compte tenu des besoins avérés des services, à l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame Le Maire à procéder à une modification du tableau des effectifs qui consiste en la création de deux postes d'Adjoint technique de 1^{ère} classe.

- autorisation de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation au titre du risque santé/prévoyance, engagée en 2013 par le Centre de Gestion.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à lancer une procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation au titre du risque santé/prévoyance, par le Centre de Gestion pour le compte de la Commune et à signer tous actes afférents.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait le point également sur les travaux en cours ou à venir, à savoir :

- Maison de retraite - EPHAD,
- Quartier des Tertres,
- Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- Aménagement de sécurité du carrefour rue de Châteaudun,

et sur l'ouverture du Cabinet Médical Place du Maupas au profit du Docteur VICARIOT (Gynécologue) et du Docteur CHENUET (Médecin généraliste), à compter du 15 janvier 2013 jusqu'à l'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Meung-sur-Loire, le 18 décembre 2012
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 21/12/2012.